

PROJET ÉOLIEN SUR LES COMMUNES DE MARTRES-SUR-MORGE, SARDON, SURAT ET THURET

EDITO

Madame, Monsieur,

La société Neoen étudie la faisabilité d'un projet éolien sur les communes des Martres-sur-Morge, Sardon, Surat et Thuret. L'objectif de ce projet est de **participer à la transition énergétique du territoire en produisant de l'électricité d'origine renouvelable et au bilan carbone bien plus faible que celui des énergies fossiles.**

Nous avons à cœur de développer ce projet en toute transparence avec les habitants comme avec les élus. Ce document marque ainsi la première étape d'une communication régulière. **Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet à chacune de ses étapes clés**, mais aussi des temps de rencontre qui seront organisés à votre intention. Aujourd'hui, c'est plus précisément de **l'implantation prochaine d'un mât de mesure** dont nous souhaitons vous faire part.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et restons à votre écoute pour toute question.



Jeanne GRANGE

Cheffe de projet Neoen

NEOEN

Fondé en 2008, Neoen est le 1^{er} producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable.

En tant qu'énergéticien intégré, il reste l'interlocuteur unique pendant toute la durée de vie du parc : du développement au démantèlement, en passant par le financement, la construction et la maintenance.

Neoen s'attache à concevoir des projets de moindre impact, en adéquation avec les enjeux locaux.

www.neoen.com

LES INFOS À RETROUVER DANS CETTE LETTRE



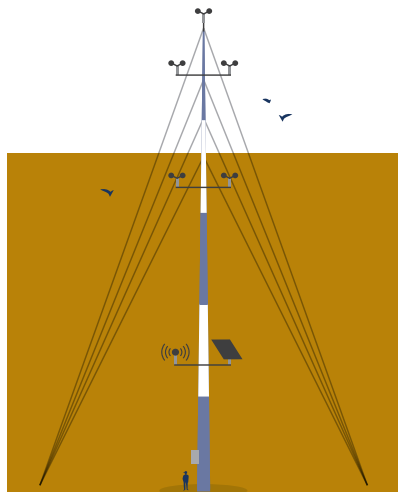
La zone de projet



L'installation
du mât de mesure

DES ÉTUDES POUR CONCEVOIR UN PROJET TENANT COMPTE DES ENJEUX DU TERRITOIRE

La conception et l'autorisation d'un parc éolien passent par de nombreuses étapes, dont la réalisation d'études techniques. La mesure du vent est l'une d'entre elles.

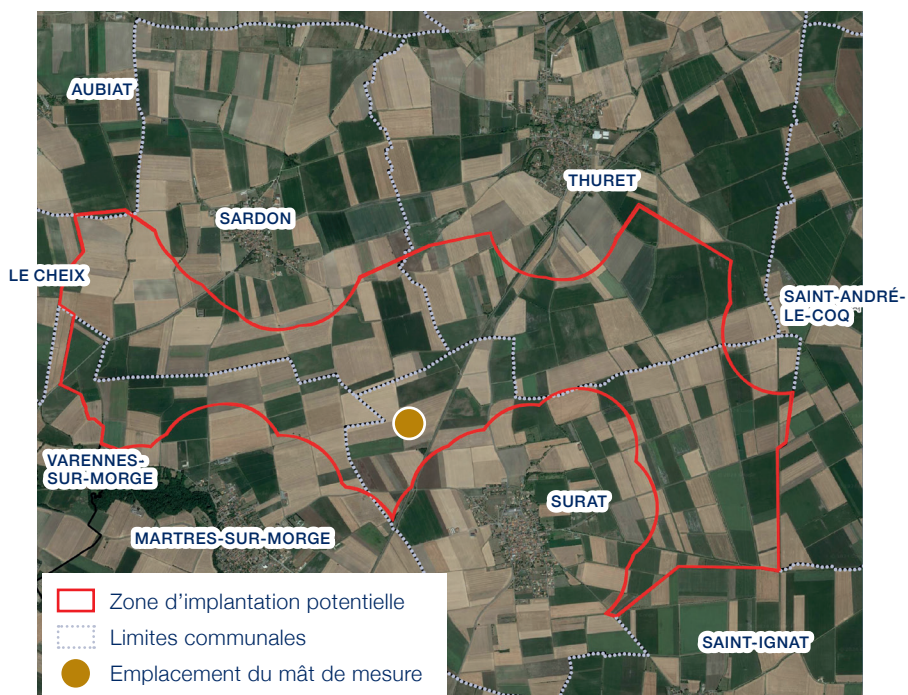


LE MÂT DE MESURE, À QUOI ÇA SERT ?

Le mât de mesure de vent, sera installé à Surat en février 2025, au cœur de la zone d'étude, pour une durée de 2 ans. Son installation a fait l'objet d'une simple déclaration préalable en mairie.

Il servira à récolter et à analyser les données liées à la force et à l'orientation des vents au cours de chacune des saisons et à réaliser des écoutes en hauteur pour les chauves-souris. Il confirmera et précisera le potentiel venteux identifié sur la zone.

La zone d'étude respecte toutes les contraintes réglementaires s'imposant à un projet éolien (distance aux habitations, éloignement des routes, évitement de zones couvertes par des radars militaires).



Dans le cadre du projet, *Envol Environnement*, bureau d'études écologiques mandaté par NEOEN, effectuera une recherche de gîtes à chauves-souris dans les bâtiments propices à leur nidification (combles, anciens bâtiments...). **Vous pensez que des gîtes sont présents sur vos propriétés ? Signalez-le nous !**

NEOEN

RESTONS EN CONTACT

L'équipe projet se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

Jeanne.Grange@neoen.com | 06 33 76 41 32

52 rue Servient, 69 003 Lyon